



REGLEMENT & LOIS DU JEU

Challenge Départemental Futsal U15 et U18 Filles -2025/2026

☐ Règlement général

Les équipes éligibles au Challenge départemental futsal U15F et U18F sont les équipes évoluant au niveau départemental, dans les championnats féminins ou en mixité.

Les engagements sont à réaliser sur foot club.

Tout équipe non engagée officiellement ne pourra prétendre à participer à l'épreuve

Toute équipe forfait sur une journée est exclue pour la suite de la compétition.

Le challenge départemental se déroulera sur 3 dates :

- J1 : 25/10/2024
- J2 : 20/12/2024
- J3 : 03/01/2025

Finale départementales le 21 Février 2026 à Grand-Champ ou Crédin.

J1 : 25/10/2025

Poules géographiques, nombre de matchs en fonction du nombre d'équipes engagées.

U15F : Sur la base de 27 équipes engagées. Les équipes classées de 1 à 4 sont qualifiées pour le Tour 2 principal (une équipe maximum par club). Soit 12 équipes. Les 15 équipes restantes participeront à la phase plaisir.

U18F : Sur la base de 18 équipes engagées. Les équipes classées de 1 à 3 sont qualifiées pour le Tour 2 principal (une équipe maximum par club). Soit 9 équipes. Les 9 équipes restantes participeront à la phase plaisir.

J2 : 20/12/2025

Une poule principale en U15F et U18F, et une poule plaisir en U15F et U18F

U15F : Deux poules de 6. Les équipes classés 1 à 3 sont qualifiés pour le Tour 3 principal soit 6 équipes. Les 6 équipes restantes basculent en phase plaisir

U18F : 1 poule de 9. Les équipes classées de 1 à 6 sont qualifiées pour le Tour 3 principal soit 6 équipes. Les 3 équipes restantes basculent en phase plaisir.

J3 : 3/01/2026

Une poule principale en U15F et U18F, et une poule plaisir en U15F et U18F

U15F : Poule de 6. Les équipes classées 1 à 2 seront qualifiées pour la finale départementale. Fin de la compétition pour les équipes restantes

U18F : Poule de 6. Les équipes classées 1 à 2 sont qualifiées pour la finale départementale. Fin de la compétition pour les équipes restantes

Soit une finale U15F à 6 équipes et une finale U18F à 6 équipes

Finale le 21 Février 2024 à Grand champ ou Crédin en match sec 2X20 chrono arrêté.

Les vainqueurs des finales départementales U15F et U18F sont qualifiées pour les demi-finales régionales.

Schématique susceptible d'être modifiée selon les éventuels forfaits en J2.

☐ Lieu et horaires des matchs

Chaque journée se déroulera sur un site différent et qui sera déterminé de manière à être le plus central possible d'un point de vue géographique.

Pour chaque catégorie, les rencontres d'une même journée auront lieu sur l'un des créneaux horaires suivants :

- soit entre 8h45 et 12h30,
- soit entre 13h et 17h00.

☐ Opération « soyons sportifs »

Avant les rencontres, les Joueuses, Arbitres et Encadrants doivent suivre le **Protocole Esprit Sportif** en entrant sur le terrain. Les participantes s'alignent sur le terrain et se saluent.

A la fin de la rencontre, les encadrants d'équipes montrent l'exemple et doivent veiller à ce que leurs joueuses aillent saluer les joueuses rencontrées ainsi que les arbitres.

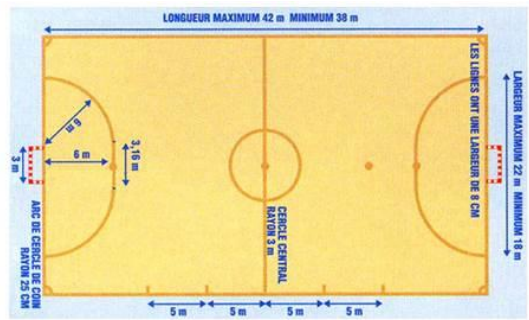
Tous les cas de discipline, stipulés sur les feuilles de match, seront étudiés par la ou les commissions compétentes.

❑ Le ballon :

- Ballon spécifique futsal de **taille 4**.

❑ Terrain de jeu :

- Terrain de handball (intérieur ou extérieur).
- Délimité par des lignes jaunes : lignes de touche, de but et surface de réparation (trait plein continu à 6 mètres).
- Point de penalty à 6 mètres en face du but (sur la ligne de surface de réparation).
- Point d'engagement au centre du terrain.



❑ Nombre de joueuses :

- 5 joueuses sur le terrain dont la gardienne (5 remplaçantes au maximum).
- Nombre illimité de remplacements.
- Les changements peuvent s'effectuer à tout moment de la partie (possession ou non possession de balle). Mais la joueuse remplacée doit être sortie avant que la remplaçante ne pénètre sur le terrain, et cela par la zone médiane du terrain (5 mètres de part et d'autre de la ligne médiane) (Avec si possible, utilisation de chasubles pour les remplaçants / remplacements).

Participation aux rencontres :

- U15F : Les licenciées U14-U15 F + les licenciées U13 F (si surclassement et à raison de 3 maximum par équipe).
 - U18F : Les licenciées U16-U17-U18 F + les licenciées U15 F (si surclassement et à raison de 3 maximum par équipe).
- Une joueuse U13F et U15F surclassée ne peut participer qu'à une compétition par journée.

Le **nombre de joueuses mutées** par équipe est fixé à **4 maximum**. (dont 1 hors période maximum)

❑ Fautes et comportement :

- Pas de contact (Pas de charge).
 - Tous les coups francs sont directs (adversaires à **5m**).
 - Tacles interdits dans les duels. On ne peut donc lutter pour la conquête du ballon que debout.
- (Le seul tacle autorisé est celui de récupération de ballon alors qu'il n'y a aucun adversaire autour de cette joueuse).



Pour l'exécution des Coup-Francs :

- Le ballon doit être immobile.
- Les joueuses adverses sont à 5 mètres.
- 4'' pour jouer le coup-franc.
- La même joueuse ne peut pas toucher deux fois de suite le ballon.

Quelques cas particuliers – quelques précisions :

- Suite à une sortie de but, la remise en jeu se fera par la gardienne de but à la main depuis sa surface réparation (impossibilité de marquer directement).
- Il faut que le ballon sorte de la surface de réparation pour qu'il soit considéré en jeu.
- La relance à la main de la gardienne de but peut être effectuée au sol ou aérienne et peut dépasser le milieu de terrain sans avoir touchée le sol
- Les rentrées de touche seront effectuées au pied (ballon arrêté sur la ligne), un but ne pouvant être marqué directement, les adversaires devront se tenir à 5m. La joueuse a 4'' pour jouer le ballon à partir du moment où elle a pris possession de celui-ci.
- Sur coups-francs et coups de pied de coin, les adversaires devront se tenir à 5m ou plus du ballon.
- Tous les coups-francs sont directs, mais en cas de remise à la gardienne par une partenaire avec prise du ballon à la main : coup-franc direct sur la ligne des 6m au plus près de la faute.
- Toute faute commise par une équipe dans sa surface de réparation sera sanctionnée d'un penalty (6m).



- Si le ballon touche le plafond, on reprend le jeu par une rentrée de touche.
Tous les coups francs directs sont comptabilisés sur l'ensemble du match :

☐ Temps de jeu / Durée des rencontres

- Poule de 4 : 20 minutes (X3)
 - Poule de 5 : 15 minutes (X4)
 - Poule de 6 : 10 minutes (X5)
 - Poule de 7,8 et 9 : 10 ou 12 Minutes (X4)
- Susceptible d'être modifié selon les possibilités d'occupation de la salle

☐ Temps-mort et Cumul des Fautes :

Il est possible de demander un « **temps mort** » d'une minute par période (Si le match dure plus de 1x16'). Il faut en faire la demande à l'arbitre quand on est en possession de la balle. *(Ne peut être utilisé dans les 3 dernières minutes du match)*

Cumul des fautes : Uniquement sur la finale départementale

☐ Gardiennne de but

- Une gardienne ne peut pas saisir avec les mains une passe bottée délibérément par une coéquipière (coup franc direct).
 - Si la gardienne s'empare du ballon avec les mains hors de sa surface : coup franc direct là où la gardienne a touché le ballon des mains.
 - La gardienne doit remettre le ballon en jeu exclusivement à la main : dans les 4 secondes et à l'extérieur de la zone des 6 mètres (coup franc direct s'elle touche deux fois de suite le ballon *).
 - Tacle interdit pour la gardienne dans les duels en dehors de la surface de réparation. (Pied(s) en avance sur le corps)
- Précision** : Sur une passe en retrait volontaire au pied d'une partenaire, la gardienne de but doit jouer au pied et, dans ce cas elle est libre de transmettre le ballon sur l'ensemble du terrain (si elle prend le ballon à la main : coup-franc indirect). Elle a toujours 4'' pour transmettre le ballon à une partenaire.

* Si la gardienne est sollicitée une première fois par une partenaire, elle ne pourra l'être une seconde fois durant la même possession tant que le ballon reste en jeu ou tant que l'équipe adverse ne l'aura pas récupéré. Le cas échéant : Coup Franc direct aux 6m

☐ Coup de pied réparation :

- Point de réparation à 6 mètres de la ligne de but.
- Joueuses adverses et partenaires à 5 mètres.
- La gardienne de but doit être sur sa ligne.



☐ Coup d'envoi et reprise de jeu :

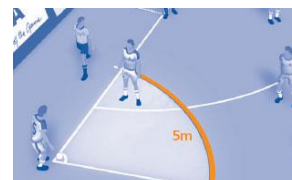
- Engagement au centre du terrain au début de chaque période et après chaque but.
- Coup d'envoi vers l'avant et joueuses adverses à 5 mètres (derrière le rond central).

☐ Rentrée de touche :

- Le ballon doit être entièrement sorti.
- Exécution : exclusivement au pied : ballon arrêté sur la ligne (ou 20 cm derrière maximum). Ballon à l'arrêt.
- Pas de but direct : reprise du jeu par coup de pied de but (but adverse) ou but ou coup de pied de coin (propre but).
- Joueuses adverses à 5 mètres.
- Exécution dans les 4 secondes à compter de l'instant où le ballon est placé sur la ligne.
- Rentrée de touche accordée à l'équipe adverse lorsque le ballon touche le plafond ou tout autre élément extérieur. La rentrée de touche sera effectuée sur un côté à hauteur de l'impact.

☐ Coup de pied de coin (Corner)

- Uniquement aux pieds.
- Joueuses adverses à 5 mètres.
- Ballon doit être placé dans l'arc de cercle 20 cm pour l'exécution.
- Exécution dans les 4 secondes à compter de l'instant où le ballon est placé dans l'arc de cercle.



☐ **But marqué :**

- Un but peut être marqué de n'importe quel endroit du terrain sauf :
 - sur une relance à la main de la gardienne
 - directement sur une rentrée de touche
 - directement sur un coup d'envoi
- Le ballon doit franchir totalement la ligne.

☐ **Décompte des Points :**

Victoire : 4 points

Match Nul : 2 points

Match Perdu : 1 point

Forfait : 0 point

En cas d'égalité entre 2 équipes, elles seront départagées par le Goal average particulier.

Si des équipes sont à égalité et se sont toutes rencontrées :

1. Nombre de points entre les équipes ex aequo (*nouveau classement entre les équipes à égalité*)
1. Le goal-average général
2. La meilleure attaque
3. Une série de 3 tirs au but par équipe

☐ **Le hors-jeu :**

- Pas de hors-jeu en futsal.

Pour tous les points non prévus par ce document, il en reviendra aux commissions d'étudier et prendre une décision pour tout litige éventuel

La Commission départementale Futsal

CONTACT DISTRICT DE FOOTBALL DU MORBIHAN

Guillou Christophe (Conseiller Technique Départemental):

Mail : cguillou@foot56.fff.fr / Tél : 06 48 73 34 04